## Cahier PDF des Repères pour l'Avenir

http://athois-la-terre.jimdo.com/

N°7 - Octobre 2007

# Et demain, la fin de la Belgique ?



Francis Delpérée

Mille mercis aux penseurs et scientifiques qui nous ont donné l'autorisation de publier leurs propos tenus à la tribune des grandes conférences athoises *Repères pour l'Avenir*.

Comme rapporteur, j'assume l'entière responsabilité des possibles imperfections de retranscription, de toilettage et d'élagage de leurs propos que la mise en forme écrite demandait. L'essentiel des présentations des conférences et des bibliographies, ainsi que la plupart des sous-titres des rapports des exposés, sont également de ma responsabilité.

Walter De Kuyssche

## Et demain, la fin de la Belgique?

Α.	Présentation	3
В.	Rapport de la conférence d'Hugues Le Paige du 20 novembre 2006	4
C.	Débat avec le public	16
D.	Bibliographie	25

## Et demain, la fin de la Belgique?

### A. Présentation

En décembre 2006, la RTBF annonçait la scission de la Belgique, créant un scandale dans les milieux politiques et provoquant stupeur et tremblements dans la population.

Poursuivant sa quête d'autonomie entamée il y a plus de 40 ans, la Flandre politique est aujourd'hui rejointe par l'opinion flamande dont une partie, sans doute minoritaire mais croissante, souhaite que la Flandre proclame son indépendance. La Belgique, qui en a cependant vu d'autres, n'a jamais connu cela.

L'éclatement du pays fait-il désormais partie des possibles à envisager froidement et ce, dans un avenir pas si lointain ?

Sommes-nous conscients des dangers qui guettent ? Refuserons-nous encore longtemps d'étudier les scénarii que nous rejetons ?

Allons-nous vers trois Etats distincts : la Flandre, la Wallonie et Bruxelles, ou nous remettrons-nous une fois encore – et pour combien de temps – de la crise que nous connaissons depuis les élections de juin 2007 ?

Est-il possible que la Flandre, Bruxelles et la Wallonie, unis par une foule d'interdépendances et de liens formels et informels, économiques, sociaux, financiers et affectifs, divorcent un jour ? Si oui : le divorce se fera-t-il par consentement mutuel ? Si oui : quels seront les coûts et les désavantages pour chacun ? La scission du pays serait-elle un jeu à somme négative ou à somme positive ?

Les relations vont-elles donc si mal qu'il faille désormais envisager et se préparer à la séparation ou peut-on repartir sur des bases relationnelles nouvelles ?

La Belgique résonne désormais d'un communautarisme qui, comme le racisme, se nourrit de fantasmes. Cédant à un nationalisme étroit et à une

susceptibilité toujours à vif, ne nous interdisons-nous pas toute efficacité dans un siècle d'irrésistible interdépendance ?

Le pays sombre dans une nouvelle crise existentielle, sujette aux dramatisations et aux manipulations. Qui l'emportera : l'efficacité économique et la coopération ou les dogmes et les symboles ?

L'heure est venue de la lucidité face aux problèmes.

C'est à celui qui se dit volontaire pour endosser les habits du sherpa constitutionnel, à l'un des meilleurs constitutionnalistes belges, sinon au plus grand, professeur et sénateur, véritable conscience constitutionnelle de la Nation, membre de l'Académie royale de Belgique et de l'Institut de France, que nous avons fait appel pour nous aider à démêler l'écheveau complexe des multiples problèmes que soulève la question qui sera traitée ci-après : Et demain, la fin de la Belgique ?

« Seule la lucidité compte », dit Francis Delpérée, dans l'avant-propos de son dernier livre La Constitution de 1830 à nos jours.

Seule la lucidité compte. Surtout, ajoute-t-il, si elle s'assortit, de temps à autre, d'un brin d'espérance. Car, selon le professeur Delpérée, la riqueur scientifique n'exclut pas, quand il le faut, et notamment lorsqu'il s'agit de scruter demain, des propos volontaristes, sinon engagés.

C'est donc le scientifique et l'engagé politique qui nous aide ici à examiner le futur (ou le non-futur ?) de la Belgique.

## B. Rapport de la conférence de Francis Delpérée du 15 octobre 2007

Nous sommes les uns et les autres à la recherche de repères pour l'avenir et nous ne pouvons pas, dans cette perspective-là, éluder cette question essentielle, je dirais existentielle, de l'avenir de notre pays et en même temps la question de notre avenir : que serons-nous demain, dans quel pays vivrons-nous?

Je veux être très concret : allons-nous, ce soir, nous fixer rendez-vous dans vingt-cinq ans, dans cette même salle, pour célébrer le deux centième anniversaire de la Belgique et de sa constitution ? Ou entretemps, aurons-nous dû constater - certains pour le déplorer, d'autres pour s'en réjouir – la mort de la Belgique ? L'implosion d'un petit Etat de l'Europe du Nord, qui n'aurait pas pu résister aux poussées nationalistes qui ont vu le jour en son sein? Cette question n'est ni incongrue, ni provocatrice, ni futuriste. Elle mérite d'être examinée, avec lucidité et sang froid. Nous devons être conscients des enjeux, des embûches et des défis. J'ajoute que nous devons aussi faire preuve de conviction et de détermination à l'heure du choix.

Cette question de l'avenir de la Belgique, je voudrais l'examiner sous trois angles différents:

- D'abord, un bref regard sur le passé, sur notre histoire commune. Chacun sait qu'elle a maintenant 175 ans. Cette histoire ne devrait-elle pas nous aider à balayer les nuages, à chasser les orages ? Les discours apocalyptiques que nous entendons aujourd'hui ne relèvent-ils pas d'élucubrations fantaisistes et ne se révèleront-ils pas très vite inconsistants? Autrement dit, y a-t-il de réelles raisons d'être inquiets?
- Ensuite, un regard sur le présent. Parce que, à supposer que le danger soit réel, quelle est l'attitude qu'il convient d'adopter ? Faut-il prendre le parti du fatalisme, en se disant de que toute façon ces évolutions nous dépassent et que nous ne serons pas en mesure d'en maîtriser les leviers? Ou bien faut-il au contraire accentuer notre prise de conscience citoyenne en nous disant que cet avenir c'est le nôtre et celui de nos enfants et que ce qui est en jeu, dans une société démocratique, nous devons le maîtriser et devons en tout cas en dessiner à gros traits les contours?
- Et puis, troisième élément, il faut aussi regarder l'avenir. De quoi demain sera-t-il fait? Dans quel sens les évolutions peuvent-elles se dessiner? Sommes-nous occupés à programmer la fin de la Belgique ou y a-t-il d'autres branches à l'alternative ? Quels sont, en d'autres termes, les scénarii envisageables sinon prévisibles ?

Passé, présent, avenir : voilà les trois pistes, les trois itinéraires que je me permets de vous soumettre ce soir.

#### 1. Un bref regard sur le passé

Parmi les observateurs de la vie institutionnelle de la Belgique, j'ai toujours été considéré comme l'un des plus optimistes. C'est sans doute une question de caractère. Je ne suis pas une Cassandre et je n'annonce pas à tout bout de champ la disparition de la Belgique. Je ne crie pas au loup, surtout quand il n'est pas à nos portes. N'empêche que depuis quelques mois, je ne peux manquer de manifester des sentiments d'inquiétude. Et bien que cette inquiétude soit bien réelle, je ne dis pas désolation ou résignation.

J'étais optimiste pour trois raisons au moins.

• D'abord, une raison qui tient à notre histoire. En moins de deux siècles, nous avons connu les épreuves, les guerres, les conflits, la guerre scolaire, les conflits sociaux, les crises économiques, les difficultés linguistiques... Mais notre bon sens, notre résistance, notre ténacité, sont légendaires et ils nous ont permis de vaincre ces difficultés. Peut-être même est-ce dans l'adversité que nous avons fait le mieux la preuve des qualités qui sont les nôtres. A l'étranger, chacun le sait, nous sommes réputés pour cet art du compromis que nous manions avec beaucoup de virtuosité

sur le terrain politique, économique et social. Ce n'est pas toujours très glorieux mais cela fonctionne. Et, de manière plus positive, cela crée des liens individuels et collectifs qui ne sont pas négligeables. Avec cette question évidemment impertinente : pourquoi, tout à coup en 2007, aurions-nous perdu notre aptitude à concevoir et à mettre en œuvre ces compromis honorables? En bonne logique, nous devrions triompher, maintenant comme en d'autres occasions, des difficultés du moment.

- La seconde raison tient à mon histoire ou, si l'on préfère, à mon expérience professionnelle. J'ai enseigné pendant quarante ans le droit constitutionnel. Je l'ai fait dans sa dimension nationale mais, on le sait peut-être moins, je l'ai fait aussi dans ses perspectives comparatives. A l'université ou sur le terrain, j'ai étudié notamment les Etats composés qui sont souvent aussi, il faut le dire, des Etats compliqués : Chypre, le Liban, la Bosnie-Herzégovine, sans parler du Rwanda. A côté de tous ces Etats, la Belgique fait évidemment exemple de modèle de simplicité et de pacification. Sans forcer le trait, je serais même tenté de dire que c'est un paradis sur terre. Et ce ne sont pas les morts du génocide, des guerres civiles ou des guerres tout court, notamment de cette montagne tombée dans la mer, comme disait Chateaubriand à propos du Liban, qui me démentiront. Alors, pourquoi en 2007, perdrions-nous tout à coup notre sang froid? Pourquoi nous lancerions-nous, tête baissée, dans un conflit ? En bonne logique, notre volonté de paix, de pacification, de compromis, devrait l'emporter sur toutes les aventures guerrières.
- La troisième raison tient évidemment à notre environnement politique. Nous sommes en Europe. Nous étions, il y a cinquante ans, les pionniers, les fondateurs, de l'Europe communautaire. Malgré ou peut-être à cause de notre taille, nous avons l'ambition - pas seulement Bruxelles, mais la Belgique - d'être et de rester la capitale de l'Europe. Et nous profitons largement des retombées de l'opération européenne. Encore cette question : pourquoi devrions-nous, tout à coup en 2007, abandonner cet atout? Mettre en berne nos ambitions politiques et économiques ? En bonne logique, l'Europe nous attirera toujours plus dans un mouvement qui nous dépasse et qui nous transcende, qui dépasse et qui transcende nos querelles intestines.

Voilà des raisons d'être optimiste. Il y en a peut-être d'autres. Il faudrait aussi parler de notre économie enchevêtrée, de nos relations sociales solidaires, de nos exportations à travers le monde...

#### Les raisons de l'inquiétude pour l'avenir

Mais tout à coup, un sentiment d'inquiétude peut nous prendre et trois raisons peuvent aussi nous amener à manifester une certaine peur pour l'avenir. Quelles sont ces raisons?

• La première raison tient manifestement à l'évolution des esprits. Un seul exemple. Dans les mémoires qu'il publie l'an dernier, Wilfried Maertens rappelle des propos du roi Baudouin dans un discours du 21 juillet 1988 -

nous sommes à la veille de la loi spéciale de réforme institutionnelle du 8 août '88 qui instaura véritablement l'Etat fédéral – qui accrédite bien sûr la réforme fédéraliste mais dénonce en même temps, je cite : « toute forme de séparatisme explicite ou larvé ». A l'époque, le propos est bien accueilli dans tous les milieux politiques et, mieux encore, dans l'opinion publique. Dix-huit ans plus tard, nous sommes le 28 janvier 2006, le roi Albert II, devant les corps constitués, dénonce toute forme de séparatisme, je cite : « toute forme de séparatisme explicite ou feutré ». « Larvé », « feutré », vous avouerez que c'est du pareil au même, mais cette fois-ci le propos fait scandale, notamment au nord du pays. « De quoi se mêle le roi ?... Pourquoi fait-il de la politique ?... Nous sommes assez grands pour savoir ce que nous devons faire... Et de toute façon, nous n'acceptons pas ces formes de remontrances... »! Quelle est la morale de l'histoire ? La morale de l'histoire c'est que l'Histoire avec un grand H s'est évidemment emballée, s'est accélérée, et manifestement on ne reviendra pas en arrière.

- La deuxième raison tient aux élections du 10 juin dernier. Oh! les partis francophones ont connu des hauts et des bas, c'est le moins que l'on puisse dire. Encore que je sais qu'en politique il n'y a jamais de défaite, il n'y a jamais qu'une « semi-victoire » ou qu'un « tæsement », comme on dit dans le langage électoral. Le problème n'est pas là. Le problème c'est que depuis le 10 juin, tous les partis francophones, qu'ils soient vainqueurs ou qu'ils soient battus, tiennent le même discours, en tout cas sur le terrain institutionnel: « Nous ne sommes demandeurs de rien... Sinon de paix communautaire... Nous voulons bien parler d'emploi, de fiscalité, de logement, de justice... Mais de là à ouvrir de grands travaux institutionnels, il y a un pas que nous ne sommes pas prêts de franchir... Digérons d'abord les réformes du début de ce 21<sup>e</sup> siècle, parmi lesquelles ce n'est pas négligeable – la régionalisation de la loi communale ou la réforme des services de police... Apportons-y les retouches nécessaires, mais pas besoin d'ouvrir dans ces conditions-là de nouveaux et vastes chantiers. » Et, au même moment, quelques kilomètres plus au nord, de l'autre côté de la frontière linguistique, des formations politiques et non des moindres, considèrent que la réforme de l'Etat dans toute son ampleur, doit être mise au premier point de l'agenda politique. En ce compris au moment de la composition d'un gouvernement. Avec cette menace de chantage que nous avons tous entendue: « Nous n'entrerons pas au gouvernement si nous n'obtenons pas de larges avancées sur le terrain institutionnel. » Force est de constater que ce discours-là a été entendu par une partie importante de l'électorat flamand et que certaines formations comme l'Open VLD ou comme le SPA, qui tenaient un discours plus modéré, ont connu un échec retentissant. Ma question est assez simple : quel est l'avenir d'un Etat où les opinions publiques ou en tout cas les corps électoraux sont à ce point différents, pour ne pas dire antagonistes?
- La troisième raison de mon inquiétude tient évidemment au développement de négociations gouvernementales pour la formation d'un nouveau gouvernement. J'ai vécu Val Duchesse durant le mois d'août de cette an-

née et pendant trois mois nous avons assisté par vagues successives à l'émergence de revendications toujours plus radicales en provenance du nord. Nonante et un points, nonante et une revendications au point culminant de la négociation! C'est un peu comme les fromages belges: un peu de tout. L'appétit d'ailleurs vient en mangeant. Un jour, c'était la politique des prix qui devait être régionalisée. Le lendemain, c'était les règles pour l'accès à la profession qui devaient subir le même sort. Le surlendemain, c'était le droit civil dans son chapitre des baux à loyer, des baux commerciaux, des baux à ferme, qui devait passer à la trappe régionale. Et dans la foulée, c'étaient des pans entiers du droit et de la justice qui devaient être « splitsés » pour reprendre un terme qui, quarante ans après le « Wallen buiten », revient furieusement à la mode.

Je prends ces exemples (les prix, l'accès à la profession, les loyers...), parce qu'ils n'ont rien de communautaire ni de linguistique. Parce qu'on ne voit pas d'emblée quelles sont les raisons objectives qui inciteraient à distinguer les politiques du nord, du sud ou du centre, sur ces sujets. Parce que ce sont aussi des domaines dans lesquels nous nous efforçons précisément d'établir des convergences au niveau européen avec nos différents partenaires. Quelle est l'explication, sinon la volonté de tailler - si vous me permettez cette formule - dans la robe nuptiale ? Sinon la préoccupation d'ennuyer - le mot reste poli - le partenaire ? Sinon le souci d'accrocher à quelques totems des scalps révélateurs ? Sinon la préoccupation d'afficher la volonté inébranlable de la Flandre de disposer à brève échéance d'un avenir autonome ? Bye-bye Belgium, comme on dit dans certaines émissions de télévision. Mais certains en viennent à se dire que la réalité pourrait à terme rejoindre sinon dépasser la fiction.

Voilà trois raisons d'être inquiet et de poser sans détour la question de la survie de l'ensemble Belge. La Belgique a-t-elle encore un sens ? Voilà la question que l'on m'a posée tout au long de l'été 2007. Et j'ajoute que le climat maussade n'a rien fait pour améliorer le moral des troupes.

#### 2. Regard sur le présent

#### Trois attitudes à éviter

J'en viens au regard sur le présent. A ce stade du raisonnement, il y a évidemment une question qui apparaît : quelles attitudes devons-nous éviter et quelles sont les attitudes que nous pouvons ou que nous devons adopter?

L'attitude négative. Au risque d'être schématique, je serais tenté de dire qu'il y a sans doute trois attitudes à éviter et je voudrais à ce sujet composer une fable avec trois animaux : le crocodile, l'autruche et le raton laveur.

• D'abord le crocodile. La première attitude à éviter, c'est évidemment la nostalgie. « Qu'elle était belle, la Belgique de 1831, la Belgique d'Albert 1er et du cardinal Mercier, la Belgique de Jacques Brel et d'Annie Cordy... » C'est le mythe du paradis perdu, celui dont on sait pertinemment qu'on ne le retrouvera jamais. C'est le passé dépassé. Il ne sert à rien de verser des larmes de crocodile sur ce passé révolu.

• Deuxième attitude à éviter : la politique de l'autruche. Or, il y a des autruches, il y a de véritables troupeaux d'autruches dans notre pays. Vous en connaissez le discours : « Il ne se passe rien de grave parce que ce sont là les vociférations de quelques excités de village ou les élucubrations de quelques journalistes en mal de copie. D'ailleurs, nous avons des amis en Flandre. Le peuple flamand ne pense pas comme ça. Quand on lui en donnera l'occasion, il va se réveiller, il va se ressaisir. Il va dire son attachement à la Belgique fédérale. Il suffit, comme dans les avions, de mettre sa ceinture de sécurité en période de turbulence et généralement on arrive toujours à bon port ». Cette vision idyllique des choses est répandue en Belgique et je serais tenté de dire spécialement dans sa partie méridionale. Je crains qu'elle ne soit fort dépassée et au surplus dangereuse, parce qu'elle contribue à endormir les esprits et les consciences. C'est le nouvel opium du peuple.

Permettez-moi ce témoignage. Nous sommes en 1968. Des élections ont lieu au cœur de l'affaire de Louvain, et les Francophones espèrent encore, malgré tout. « Nos compatriotes, disent-ils, ne suivront pas Monseigneur Desmet, l'évêque de Bruges. Ils ne suivront pas Jan Verroken, le député du CVP. Les urnes vont parler. On va voir ce qu'on va voir... » On n'a rien vu du tout. Et le gouvernement mis en place à l'issue des élections a entériné sans une larme et sans un soupir le déménagement de la vieille université catholique de 1425. André Molitor, l'ancien chef du cabinet du roi, a cette formule : « Ne comptez pas sur la majorité silencieuse, car elle est à ce point silencieuse qu'elle le restera toujours ». La politique de l'autruche témoigne d'une forme d'aveuglement qui n'est pas pardonnable quand l'avenir de notre Etat est en jeu. La lucidité est une condition élémentaire de l'action politique si l'on veut voir clair et si l'on veut regarder à long terme.

• Troisième attitude à éviter, après le crocodile et l'autruche : le raton laveur. Vous connaissez ce petit animal avec ce curieux masque autour des yeux, qui donne à croire qu'il porte une paire de lunettes. A éviter à tout prix : la myopie qui nous incite à regarder les détails de la vie de l'Etat et à ne pas regarder les évolutions les plus fondamentales.

L'avenir de la Belgique, je peux le regarder à un mois de distance. Disposerons-nous d'un gouvernement qui sera un gouvernement viable ? Cette aventure de la Belgique, cette histoire de la Belgique, je peux aussi la regarder à cinq ans de distance. Aurons-nous encore une société politique unifiée ? Cette histoire de la Belgique, je peux aussi la regarder évidemment à vingt-cinq ans de distance. Que sera la Belgique de demain dans une Europe elle-même en termes de reconstruction? Autrement dit, ne soyons pas obnubilés par la crise de l'été 2007. Elle n'est pas anecdotique, loin s'en faut. Mais tout ne va pas se jouer en 2007, il y aura d'autres étés pourris, il y aura d'autres Val Duchesse. Essayons plutôt de

découvrir à travers les discours, les déclarations, les attitudes, les positions des uns et des autres, les signes des temps, les signes des évolutions à plus long terme, les signes de transformations en profondeur auxquels la Belgique est dès à présent promise.

#### Trois attitudes à adopter

Vous allez me dire : trois attitudes à éviter, quelles sont alors les attitudes à adopter ?

Je n'ai de conseil à donner à personne. Je me permets cependant d'évoguer trois attitudes qui peuvent ou qui doivent être les nôtres en ces moments délicats, et je me dis que nous devons sans doute, aujourd'hui, être des hommes et des femmes debout, solidaires, tenaces.

Première attitude : debout et pas couchés.

La discussion, la négociation, n'ont de sens que si les partenaires discutent sur pied d'égalité, qu'ils se respectent, qu'ils s'acceptent comme ils sont et non comme ils voudraient voir l'autre. Les Flamands ne peuvent pas discuter, négocier, comme s'il y avait dans notre pays une majorité et une minorité avec, je ne sais trop où, Bruxelles, capitale internationale et européenne. Non! Deux partenaires égaux.

Les Francophones de leur côté ne peuvent pas ignorer cette réalité d'une nation flamande qui est en voie d'émergence, en construction, un peuple qui est en marche sous la conduite de quelques Moïse qui veulent obtenir plus d'autonomie et qui veulent se donner leur propre table de la loi. Dans ces conditions-là, les bons sentiments ne peuvent pas suffire. Il ne suffit pas, pour le partenaire du sud de dire : « Je t'aime, je t'aime ». Si l'autre lui répond : « Moi non plus », on n'est pas très avancé. Il ne suffit pas de dire: « Sois raisonnable et ne cède pas au chant des sirènes nationalistes ». Si l'autre répond : « Mêle-toi de tes affaires », je ne suis pas très avancé. Il ne suffit pas de dire : « Aide-moi ». Si l'autre répond : « Je m'occupe d'abord de mon propre développement et je le ferai ensuite si j'ai quelques moyens pour t'aider, en mettant des conditions draconiennes et des taux usuraires à ton propre développement », je ne suis pas très avancé.

• Deuxième attitude : il faut faire preuve de cohérence et si possible de cohésion. Il faut se montrer solidaire.

Il m'arrive, plus souvent qu'à mon tour, de prendre la parole devant des auditoires comme celui-ci, au nord, au centre, au sud, à l'est du pays et j'y tiens le même discours. Mais, à ces occasions, je ne peux pas manquer de constater une dispersion évidente des forces francophones.

J'étais l'autre jour à Tournai et l'on me dit : « Nous ne sommes pas Wallons, nous sommes Picards ». Je me dis : « Ca commence mal ! » Je suis à Virton, on me dit : « Nous ne sommes pas Wallons, nous sommes Gaumais ». Mon beau-fils est de Bertrix : Ardennais ! Je suis né à Liège : je suis Principautaire. Ne parlons pas des Brabançons Wallons, qui sont refusés par les Wallons comme par les Bruxellois. Tout ceci est gentil, tant que cela reste de l'ordre du folklore. Les Chinels de Fosses, les Gilles de Binche, David et Goliath, les kermesses et les ducasses, sans même parler du Maiboom, tout ça c'est très bien. Mais, lorsque ces comportements divisionnaires se transposent dans l'ordre politique, ils sont suicidaires. Je n'ai pas peur du mot.

Que pèsent 33 % de Wallons face à près de 60 % de Flamands ? Si nous ne voulons pas que tout se joue à un contre deux, la solidarité des Wallons, la solidarité des Wallons et de Bruxelles français, est évidemment une nécessité vitale. A nous de trouver les formules les plus appropriées.

#### Patients et tenaces.

Quand je regarde aujourd'hui l'état de l'opinion publique, je vois trois réactions.

Un, dans les milieux unitaristes, ceux qui n'ont jamais compris les avantages et les difficultés du fédéralisme, je rencontre des hommes et des femmes qui sont prêts de passer de Charybde à Scylla. De passer de l'infini au zéro intégral. Qui sont prêts à réaliser le divorce par consentement mutuel à la Tchécoslovaque. Vite fait, bien fait.

Dans les milieux fédéralistes, notamment les milieux fédéralistes de la première heure, ceux de 1970, je rencontre des hommes et des femmes qui sont souvent déçus et fatigués, pour ne pas dire fatalistes. « Nous avons essayé de faire fonctionner au mieux l'Etat fédéral. Mais que voulez vous ? Cet Etat fédéral ne peut pas résister à des poussées nationalitaires qui s'expriment au cœur même de l'appareil de l'Etat. A quoi bon se battre sans répit? Les vents de l'Histoire ont tourné et le succès nous glisse entre les doigts ».

Et puis, bien sûr, il y a les milieux confédéralistes ou séparatistes, et là je rencontre évidemment des hommes et des femmes qui rient sous cape. « Il ne faudra pas prendre les armes. Il ne faudra même pas élever la voix. Comme on dit dans le langage marxiste, l'Etat belge va tomber comme un fruit mûr. Et en tombant, il va se casser en deux et en trois. Il suffira de ramasser les morceaux et de constater tout simplement que de nouveaux petits Etats sont apparus sur la carte de l'Europe ».

Autrement dit, un peu partout et dans tous les milieux, chacun envisage le pire. Par lassitude ou par conviction, peu importe. Mais l'avenir serait déjà inscrit dans les astres. C'est Paul Valéry qui disait : « Les civilisations sont mortelles ». Eh bien, dans la même veine, l'on pourrait dire que les sociétés politiques sont mortelles. La Belgique est née un jour en 1830. Bah! elle n'est pas assurée de la pérennité. A nous de choisir quel est le calendrier le plus opportun et le plus utile.

Mais, de ce point de vue-là, puisque nous raisonnons en termes de calendrier, il me paraît tout de même essentiel d'apporter une précision.

Si j'en crois les économistes, ceux de nos universités, ceux de l'Union Wallonne des Entreprises, d'autres encore, je me dis que nous, Wallons et Bruxellois, avons tout intérêt à gagner du temps. Dix ou quinze ans, au minimum. Nos régions se redressent, lentement, trop lentement peut-être, mais dans ce contexte, des opérations à la hussarde, seraient des opérations désastreuses.

Et je ne prends qu'un exemple qui est apparu sur la table de Val Duchesse pendant le mois d'août dernier. Au nord du pays, il est régulièrement suggéré de régionaliser une partie ou tout éventuellement, des recettes de l'impôt des sociétés. L'ISoc comme l'on dit dans le langage habituel. Supposons un instant que l'on s'engage sur cette voie-là. Quelle sont les conséquences? Bruxelles s'en sort très bien: 30 % du produit de l'ISoc lui revient, pour 10 % de la population. La Flandre s'en sort pas mal: 55 % du produit de l'ISoc pour à peu près 60 % de la population. Faites le compte, 30 + 55 = 85 %. Que reste-t-il pour la Région Wallonne, 33 % de la population ? 15 % du produit de l'impôt des sociétés ! Je pose cette question : quel est l'homme ou la femme politique, de Wallonie et de Bruxelles, qui peut aujourd'hui accepter une telle proposition? C'est véritablement se passer la corde au cou. Même si je suis attentif à l'autonomie effective de ma région, je ne peux pas, dans la situation économique, sociale et financière du moment, marcher dans la voie d'une réforme qui serait aussi désastreuse. C'est ce qui m'amène peut-être à dire ce soir: donnez-nous du temps, soyez patients, soyons patients, nous ne pourrons que mieux nous porter.

#### 3. Quelles perspectives pour demain?

J'en arrive à mon troisième thème. Après le passé et le présent : l'avenir. Quelles perspectives pour demain?

Je ne suis pas Madame Irma, nous ne sommes pas au Café du commerce. Je me dis cependant qu'il y a sur la table institutionnelle un ensemble de formules qui ne sont pas crédibles et que l'on devrait pouvoir écarter d'un revers de la main. Il y a de fausses bonnes idées de réforme. Il y a des projets farfelus et dangereux. Et puis, il y a d'autres scénarii qui sont sans doute plus sérieux, plus vraisemblables, pas nécessairement plus optimistes.

Regard d'abord sur les projets à écarter d'un revers de la main, sur les propositions qui sont parfois exprimées, du type confédéralisme, cogestion, et un mot du district européen.

#### Les fausses bonnes idées

• La première fausse bonne idée, c'est le confédéralisme. Certains nous disent aujourd'hui : « Le fédéralisme va peut-être échouer mais pourquoi ne pas passer à l'étape suivante qui est le confédéralisme ? » Je dis tout de suite que le confédéralisme est une notion inconnue des spécialistes de la science de l'Etat. Par contre, le confédéralisme est une notion bien connue des spécialistes des relations internationales. Il n'y a pas d'Etat confédéral! Il n'y a jamais que des confédérations d'Etats, avec bien entendu, un « s » à Etats.

Une confédération, c'est une association de plusieurs Etats qui sont souverains, qui sont indépendants, et qui acceptent de travailler ensemble sur des questions, par exemple, de la défense ou de la sécurité nationale. C'est ici que surgit l'embrouille, je le dis au passage. L'Etat qui s'appelle « Confédération » n'est évidemment pas une confédération mais une fédération. Je veux parler de la Suisse. La Suisse s'appelle « Confédération Helvétique », « CH », comme sur les plaques de voitures, mais la Suisse n'est pas une confédération. C'est une vieille appellation qui date d'avant 1848. La Suisse est un Etat fédéral, le prototype de l'Etat fédéral. Cela crée évidemment la confusion et ne simplifie pas la compréhension des phénomènes.

Deuxième observation à ce propos, c'est que la confédération d'Etats suppose finalement la pluralité d'Etats qui sont devenus souverains et indépendants. La confédération d'Etats en Belgique suppose que la Flandre est indépendante, que la Wallonie est indépendante, que Bruxelles est indépendante, pourquoi pas, que la Communauté Germanophone avec ses 77.000 habitants est indépendante, et qu'après cela, elles établissent des liens de collaboration entre elles. Cela, vous savez, je veux bien en prendre le pari ce soir, n'arrivera jamais. Ce discours-là me rappelle le discours que la Belgique a tenu vis-à-vis de son ancienne colonie, en 1960. On lui a dit : « On va vous donner l'indépendance et quand vous serez indépendants, nous allons faire avec vous les plus beaux accords de coopération sur le plan politique, sur le plan économique, sur le plan social, sur le plan culturel, sur le plan militaire... Dans tous les domaines. Ce sera encore mieux qu'avant ». Les plus anciens parmi nous savent ce qu'il en est advenu. C'est d'ailleurs la logique des choses. Quand on est indépendant, on est indépendant et on ne va pas se compliquer la vie avec celui dont on s'est précisément séparé.

• Deuxième fausse bonne idée : la cogestion. Dernière idée à la mode, c'est l'idée que l'Etat fédéral devrait être géré à deux, comme une copropriété, comme un patrimoine indivisible entre les deux grandes communautés. Au gouvernement fédéral, dans le Parlement fédéral, dans les grandes institutions fédérales, il y aurait des représentants attitrés de l'une et de l'autre communauté qui feraient valoir leurs préoccupations. Pour prendre un exemple, la SNCB, la société de chemin de fer, ne se préoccuperait plus d'assurer la desserte du territoire national, à fortiori les grandes liaisons internationales, mais elle se contenterait d'additionner les desiderata des Flamands et les desiderata des Wallons, fussent-ils contradictoires. Ce système peut paraître séduisant. Coopérons, collaborons, travaillons ensemble, associons-nous. C'est bien. Mais le système présente évidemment deux inconvénients majeurs. C'est que dans ce contexte-là, il n'y a plus d'intérêts fédéraux, il n'y a plus que des intérêts régionaux qui s'accumulent. Et le deuxième inconvénient, c'est que évidemment dès que l'une des communautés, dès que l'une des régions, dès que l'un des partenaires renâcle sur un point précis à la collaboration, il n'y a plus de cogestion, il y a une non-gestion, il y a l'impossibilité de travailler et d'avancer.

● Troisième fausse bonne idée – je serai très bref sur ce point – c'est le fameux district européen bruxellois, c'est Bruxelles-Washington DC. C'est évidemment un mythe, encore une fois une fausse bonne idée pour une raison très simple, c'est que Washington DC, ça fait quoi ? Un demi million d'habitants ; un demi millième de la population américaine. Bruxelles : un million d'habitants, 10 % de la population belge. Autant comparer un œuf et un bœuf. Et puis, d'un point de vue politique, Washington DC c'est quoi ? Les habitants de Washington n'ont pas - c'est un sénateur qui s'exprime – de représentants au Sénat. Parce que Washington n'est pas un Etat. Washington a un représentant à la Chambre des représentants américaine, mais ce représentant n'a qu'une voix consultative, il n'a pas le droit de vote sur les décisions et sur l'élaboration des lois fédérales. Je pose cette question stupide : est-ce qu'un dixième de la population belge peut être stérilisé politiquement, au nom de la bonne entente qu'il s'agirait de restaurer entre les Flamands et les Wallons? Le district européen, c'est une baudruche que l'on essaie de gonfler, c'est une couleuvre que l'on essaie de nous faire avaler. Je crois que nous avons le droit de refuser d'entrer dans de tels brouillards.

#### Les scénarios possibles ?

J'en vois trois : le renouvellement du fédéralisme, et j'y crois, et puis aussi, il ne faut pas les éviter ou les écarter d'un revers de la main : la sécession ou la réunion, le rattachement, à d'autres contrées.

Le renouvellement du fédéralisme.

Le fédéralisme, nous le pratiquons depuis trente-cinq ans ; il n'est pas arrivé à son état d'achèvement ; il reste la trame institutionnelle de notre existence politique. Il y a cependant deux questions que nous devons encore régler, cela ne fait pas de doute.

Un, je ne sais pas si c'est de la déformation professionnelle, mais en tant que sénateur, je dois quand même constater qu'il faut réformer et réorganiser le Sénat. Un Sénat sur base de règles d'égalité. Un Sénat paritaire. Un Sénat ouvert sur l'Europe et sur le monde. Un Sénat tourné vers l'extérieur, à côté d'une Chambre des représentants qui travaille sur l'intérieur. Un Sénat occupé aux tâches de confection de la loi, alors que la Chambre des représentants pourrait s'occuper essentiellement du contrôle politique.

Deux, il faudra bien un jour régler le problème du fameux BHV (Bruxelles-Hal-Vilvorde). A moins que vous ne le souhaitiez, je n'entrerai pas ce soir dans l'examen de cette question technique, mais je me dis que l'objectif, lui, est simple et clair: c'est permettre à quelques milliers de francophones, qui ne vivent pas à Bruxelles mais qui vivent dans la périphérie bruxelloise, de garder un lien politique fort, et notamment un lien politique électoral, avec les Francophones de Bruxelles et au-delà avec tous les ressortissants de la Communauté Française. Il y a toute une série de solutions - on peut les évoquer - plus ou moins simples, plus ou moins compliquées, pour consacrer ce droit. Je constate tout de même que dans ce Hainaut Occidental, les électeurs Flamands de Comines peuvent se rendre à Heuvelland pour remplir leur devoir électoral. Tout comme de l'autre côté, à l'est du pays, les électeurs de Fourons peuvent se rendre à Aubel pour remplir leur devoir électoral et pour émettre un vote qui les relie à la Communauté Française de notre pays. Pourquoi ne pas s'inspirer de telles solutions dans la périphérie bruxelloise ?

#### Deuxième scénario : la sécession.

L'émission de Philippe Dutilleul à la RTBF s'exposait à quelques critiques, il faut bien le dire, sur le plan déontologique. Elle avait cependant un mérite. C'était de faire prendre conscience à des Belges un peu endormis que des périls redoutables n'étaient pas tout à fait à exclure. Et en plus de cela, elle s'inscrivait dans un schéma précis. Ce n'était pas le divorce, ce n'était pas la séparation de deux grandes communautés, non, c'était celui de la sécession! Ce n'est pas la même chose. Une partie du pays sort de l'ensemble belge, une partie du pays fait sécession. Des esprits inquiets m'ont demandé : « Et alors, comment fait-on sécession ? Est-ce qu'il y a des procédures pour ce faire? » Vous devinez ma réponse. Lors la Muette de Portici, en 1830, les Belges n'ont pas suivi de procédures spéciales pour prendre leur indépendance ; ils n'ont pas demandé aux Pays-Bas leur autorisation pour ce faire. Le fait en l'occurrence est plus fort que le droit. Soit, la Flandre fait sécession. Reste, reste quoi ? Reste ce que j'ai appelé un jour la Belgique résiduelle : Bruxelles et la Wallonie. Si ce scénario n'a pas beaucoup de chances de se réaliser, c'est précisément à cause de la capitale. La question aujourd'hui est tout de même aussi cellelà : la Flandre est-elle prête à perdre Bruxelles pour faire sécession dans de bonnes conditions?

• Troisième scénario : la réunion à deux grands voisins. Des Flamands, des Wallons, des Germanophones, orphelins, seront peut-être prêts à tenter d'unir leur destin à de grands Etats ? Au nord, au sud ou à l'est. Avec des variantes d'ailleurs qui ne sont pas tout à fait identiques. Le rattachisme. La Wallonie, pour ne prendre que cet exemple, entre dans la République Française. Un département de plus, ou une région supplémentaire de France. C'est une hypothèse. Le réunionisme, c'est tout autre chose. La Wallonie, toujours elle, discute sur pied d'égalité, avec la France, des conditions de leur collaboration et de leur union. Dans le premier cas, nous sommes tout petits à côté de la République ; dans le second, nous sommes comme la grenouille face au bœuf. Vous savez, selon La Fontaine, ce qu'il en est advenu.

#### 4. Conclusion

Je voudrais conclure brièvement en disant que l'avenir n'est pas serein. Le ciel est maussade. Le climat est délicat. Les orages menacent. Dans ce contexte, il me semble que nous devons essayer de faire preuve de plus de lucidité, de plus de sang-froid encore que d'habitude.

Nous ne devons pas céder à la panique. Nous ne devons pas pratiquer la politique de Gribouille qui se jetait à l'eau de peur d'être mouillé par la pluie. Nous ne devons pas nous décider dans la précipitation et selon des agendas qui auraient été arrêtés ailleurs. Rappelez-vous d'ailleurs, 2002 déjà, devait être le moment de l'indépendance de la Flandre, 700 ans après les Eperons d'or. Nous ne devons pas avoir peur de dire non si notre non est un oui.

Je m'explique sur cette singulière formule. Pour ma part en tout cas, je dis non à des aventures institutionnelles, mais je dis oui à la Belgique fédérale, je dis oui à la solidarité entre les Belges, notamment par un système performant de sécurité sociale. Je dis oui à la défense de nos intérêts propres, qu'ils soient culturels, économiques et sociaux. Je dis oui à l'Europe qui pourrait nous aider à transcender nos différences et à régler nos difficultés.

Et donc je ne vous dis pas rendez-vous dans vingt-cinq ans, sur la Grand-Place d'Ath, pour fêter le deux centième anniversaire de la Belgique, je préfère vous dire : rendez-vous ici, dès demain, pour mobiliser les esprits, les consciences et les volontés. Nous en aurons bien besoin si nous voulons que la Belgique, à laquelle je veux croire malgré tout, puisse passer le cap des tempêtes et pour permettre à l'esquif d'arriver à bon port. Et si le bateau fait naufrage, nous en aurons bien besoin pour décider en toute connaissance de cause de notre destin. La mobilisation, c'est à cette seule condition que nous pourrons considérer que l'avenir nous appartient. Ce qui en démocratie est tout de même l'objectif à atteindre. Je vous le demande, et ce sera mon dernier mot, pourquoi cet objectif serait-il hors de notre portée, dans la Belgique de demain?

## C.Débat avec le public

Question. - Jai une question au niveau du droit, parce que vous n'avez pas beaucoup parlé de ce qui concerne le droit. La Belgique est quand même signataire de conventions internationales; est-ce que ce que propose aujourd'hui la Région Flamande est compatible avec tout ce que la Belgique a signé en ce qui concerne le respect des droits de l'Homme, avec les différentes conventions internationales qui visent notamment à protéger toutes les minorités : religieuses, ethniques, etc. ?

Vous évoquez notamment la question de la convention cadre sur la protection des minorités nationales, établie dans le cadre du Conseil de l'Europe. Vous savez qu'aujourd'hui dans la grande Europe, l'Europe du

Conseil du l'Europe, il y a trois Etats qui n'ont pas encore signé cette convention cadre. Le premier c'est la France ; la France qui dit qu'il n'y a pas de minorités sur son territoire, alors pourquoi signer la convention? Le deuxième c'est la Turquie et le troisième c'est la Belgique.

Je dis en passant qu'il y a certains Etats qui ont signé ce genre de convention mais qui l'on fait de même de manière un peu hypocrite. J'en prendrai deux exemples. Le premier exemple c'est celui de notre petit voisin, le Grand Duché de Luxembourg, qui a signé la convention cadre en disant : « Je signe mais de toute façon cette convention n'est pas applicable sur mon territoire, ma signature ne m'engage pas à beaucoup. Ce n'est pas applicable puisqu'il n'y a pas de minorités ». La Suisse a fait exactement la même chose : pas de minorités dans l'Etat fédéral!

Manifestement, chez nous ça coince. Ca coince de quelle manière ? Ca coince en particulier en raison de notre organisation institutionnelle. C'est qu'une convention cadre comme celle-là est signée bien sûr par l'Etat belge, mais elle doit faire l'objet ensuite d'un assentiment dans chacune des deux Chambres, dans chacun des Parlements régionaux, dans chacun des Parlements de communauté, sans même parler de l'assemblée de la Commission communautaire française à Bruxelles et de l'assemblée de la Commission communautaire commune. Il faut huit assentiments! En Belgique on ne parvient pas à se mettre d'accord sur la notion même de minorité.

Je dis en passant que, je crois qu'il faut être complet et précis sur ce point, la notion de minorité nationale n'est pas d'une clarté lumineuse. Dans le cadre du Conseil de l'Europe, par exemple, on a toujours révoqué la notion de minorité nationale - et le mot important c'est le mot « nationale ». Exemple : en Hongrie vous avez des minorités qui sont des minorités roumaines ou qui sont des minorités polonaises. En réalité, ce sont des minorités qui appartiennent à une autre nation, et je dirais même à un autre Etat, qui réfléchissent tout le temps à la mère patrie et qui se trouvent à l'extérieur de la nation. Dans d'autres Etats évidemment l'on résonne plutôt en termes de minorités spécifiques, à l'intérieur d'un Etat, des minorités qui restent dans l'Etat et qui n'aspirent pas à sortir de ce Etat. Il y a donc un problème majeur sur ce point.

Le fait que la Belgique, à travers ses diverses composantes, ne souscrive pas à la convention cadre sur la protection des minorités nationales, ne grandit pas évidemment notre situation au regard de la société internationale.

Q. – Sur le plan économique, quel est à peu près le pourcentage du budget de l'Etat ordinaire qui va au fédéral, par rapport à celui qui va aux deux entités fédérées ?

On arrive aujourd'hui à 50-50, fédéral-fédéré.

Q. - Les 50 % qui vont au fédéré sont répartis selon une clé 60-40 sans doute?

Oh! c'est plus compliqué que ça. Cela dépend pour certaines dépenses d'une clé de répartition fixe, du style que vous évoquez, mais il y a aussi d'autres ressources qui sont affectées en fonction du lieu où la recette a été réalisée. Par exemple, le lieu où l'activité a produit les revenus qui sont taxés. A travers votre question apparaît évidemment tout le problème des transferts financiers qui peuvent être réalisés du nord vers le sud ou, de façon plus compliquée d'ailleurs, du nord vers le centre ou du centre vers le sud, etc.

Vous connaissez la devinette qui circule actuellement en Flandre? Que fait un Flamand lorsqu'il se lève? Il se lave les dents? Il va boire une tasse de café ? Non. Il va vers sa tirelire et y dépose... Combien ? Deux euros cinquante. A l'intention d'un Francophone! Et vous connaissez aussi les images, les affiches que le Belang fait actuellement apposer dans un certain nombre d'endroits de Flandre, qui consiste à montrer qu'une petite voiture de tourisme (je ne sais pas si c'est une Volkswagen ou une Opel, peu importe) est payée tous les quatre ans par un ménage flamand à l'intention d'un ménage wallon. Il est clair que ces images sont dévastatrices. Elles font partie d'un langage totalement populiste et elles ne tiennent pas compte de la réalité de tous les Etats européens et je dirais même des réalités de l'Europe.

Prenons une situation toute proche. Vous croyez qu'il n'y a pas de transferts entre l'Île de France et le Nord-Pas de Calais ? Qu'il n'y a pas de transferts entre la Région PACA et la Région du Languedoc ? Qu'il n'y a pas de transferts entre la Catalogne et la Galice ou l'Andalousie ? Prenons les choses au niveau européen : qu'il n'y a pas de transferts entre les Länder allemands de l'Europe de l'Ouest vers les Länder de l'Europe de l'Est ? Qu'il n'y a pas de transferts de nos contrées de l'Europe du Nord vers la Bulgarie ou vers la Roumanie ? A partir du moment où l'on vit dans une société politique intégrée, et à plus forte raison unifiée, les transferts font partie de la vie économique et sociale d'un Etat ou d'un continent.

Et je ne vais pas reprendre ici le discours historique qui est de dire : est-ce que ces transferts ne se sont pas faits dans un autre sens, au 19<sup>e</sup> et dans la première partie du 20<sup>e</sup> siècle, du sud vers le nord du pays ? C'est un discours qui est bien connu de tout le monde.

Q. - Il y a quand même un phénomène qui doit interpeller l'opinion publique, certainement plus francophone que flamande, c'est la montée de l'extrémisme depuis plus de vingt-cinq ans. Je me pose la question simple, peut-être primaire : qu'ont fait l'opinion et les hommes politiques flamands pour se dégager de cet ensemble de propagande faite par le 'Vlaams Belang', avec à la clé, en vingt-cinq ans, une montée d'un cahier de revendications qui aujourd'hui touche à l'extrême? J'ai l'impression qu'il y a une fébrilité croissante qui se traduit aujourd'hui dans le fait que l'on est acculé, en Flandre, à défendre des revendications extrêmes. Heureusement, aujourd'hui en Wallonie, j'ai l'impression que ce phénomène n'existe pas. D'où : pas de Front National. J'ai par conséquent tendance à dire : ne nous inquiétons pas, puisque nous ne sommes demandeurs de rien. Comment aujourd'hui recréer un lien, un tissu social au niveau politique, au niveau des projets fédérateurs? Quels sont les projets qui existent du côté flamand? Où sont les hommes d'Etat flamands, où sont les hommes d'Etat belges, fédérateurs? J'ai l'impression qu'ils n'existent plus quand je les entends, alors qu'ils existent encore en Wallonie. Quels sont les projets existant au niveau des deux communautés, pour recréer ce lien essentiel, pour sauvegarder les liens de solidarité économique et sociale, dont on a grandement besoin?

Vous mettez évidemment l'accent sur la poussée des partis extrémistes. notamment au nord du pays et vous soulignez l'importance du Belang dont chacun sait qu'il occupe maintenant 20 % de l'échiquier électoral du côté flamand, ce qui a des conséquences politiques immédiates puisque vous savez, par exemple, que le gouvernement flamand réunit pratiquement l'ensemble des autres formations politiques qui sont nécessaires pour assurer une majorité suffisante. Mais, au risque de noircir encore le tableau que vous avez dessiné, j'ajoute qu'au-delà du Belang vous devez encore ajouter la N-VA, associée au CD&V, dont le discours est clairement indépendantiste, vous devez ajouter Spirit, associé aux socialistes flamands qui eux ne demandent qu'une chose : la réunion aux Pays-Bas. N'oubliez pas la liste de Monsieur Dedecker. Et puis soyons très clairs, j'ai assisté au Sénat durant les mois de mars et avril de cette année à la discussion d'une déclaration de la révision de la constitution, et le CD&V est arrivé avec un projet défendu par Monsieur Van den Brande, l'ancien président du gouvernement flamand, qui était ouvertement, noir sur blanc, confédéraliste. Vous avez là un courant qui est extrêmement important et que l'on ne peut pas négliger.

Vous dites : « Est-ce qu'il y a un projet fédérateur qui, du côté flamand et même du côté belge, peut nous aider à dépasser ce genre de préoccupation ? » Je serais tenté de répondre à cette question en évoquant deux thèmes.

Un, il y a un thème qui pour moi est central dans la réflexion sur la Belgique (certains diront que c'est peut-être un peu de génétique ou de filiation qui m'amène à réagir de cette manière-là), mais je me dis que le thème de la sécurité sociale est vraiment le thème où les Belges peuvent le mieux exprimer leur solidarité. Solidarité interpersonnelle, solidarité interrégionale, solidarité entre ceux qui travaillent et ceux qui sont sans emploi, entre les jeunes et les plus âgés, etc., la solidarité entre les individus. Toucher à la sécurité sociale, c'est beaucoup plus grave que toucher à nos institutions, parce que là vous touchez vraiment au tissu social qui est finalement la base d'une existence commune au sein de l'Etat. C'est la raison pour laquelle je considère qu'il faut préserver le système de sécurisociale tel qu'il existe aujourd'hui et même, bien entendu. l'accompagner dans ses développements. Je pense, par exemple, au thème de l'assurance autonomie que l'on appelle parfois aussi l'assurance dépendance, les nouvelles branches de la sécurité sociale aujourd'hui.

Deux, je crois que le seul projet fédérateur qui peut exister entre les Belges, c'est le projet qui les dépasse, c'est le projet qui les transcende. Si nous continuons, Wallons, Flamands, Bruxellois, Germanophones, à nous regarder comme des chiens de faïence, dans les dix, vingt ou trente ans qui viennent, à nous comparer, à nous jalouser, à nous dire que l'un touche ceci et que l'autre reçoit cela, etc., nous allons évidemment à la catastrophe. Si par contre, nous sommes capables d'adhérer à des projets qui nous dépassent - et je vise ici l'échelon européen et international - si nous sommes capables de collaborer, peut-être pas en Belgique, il faut être réaliste, mais si nous sommes capables de collaborer ailleurs, dans d'autres pays, dans d'autres continents, si l'Europe est capable de nous offrir des projets ouverts, progressistes, ouverts sur le monde, je crois que là la Belgique trouvera des occasions de se révéler et de travailler de facon utile. Et cela ne peut qu'être bénéfique pour le système belge. En ce sens-là, je ne peux pas m'empêcher de dire que l'avenir de la Belgique est intimement lié à l'avenir de l'Europe. Ou bien l'Europe réussit et ce sera bon pour la Belgique, ou bien l'Europe échoue et ce sera très mauvais pour la Belgique mais aussi pour d'autres Etats européens, que ce soit l'Italie, l'Espagne ou encore d'autres pays compliqués, parce que ce sera donner libre cours à toutes les poussées autonomistes, voire nationalistes, qui peuvent naître au sein des Etats.

D'un autre côté, si la Belgique échoue, ce sera très mauvais pour l'Europe. Si deux petits peuples ne peuvent pas s'entendre au sein d'un Etat, pourquoi vingt-sept Etats pourraient-ils s'entendre au sein de l'Union ? Si la Belgique réussit son expérience fédérale, au contraire, ce sera bon pour l'Europe parce que nous apporterons notre technique, nos méthodes, nos facons de raisonner, à une Europe qui est elle-même à la recherche d'équilibre.

La Belgique et l'Europe ont parti lié. Je dis parfois, c'est un raccourci, que l'avenir de la Belgique se jouera à Bruxelles, rue de la Loi. Vous connaissez la rue de la Loi à Bruxelles. Comme toute rue d'ailleurs, à la rue de la Loi, il y a deux bouts. Un premier bout qui est le Parlement, le gouvernement, le 16 rue de la Loi, le cœur de la décision politique en Belgique. Et à l'autre bout de la rue de la Loi, il y a le Berlaymont, les grandes institutions européennes, la Commission, le Parlement. Eh bien, le sort de la Belgique est entre ces deux pôles-là! Vous allez me dire « Mais si on vous suit, le sort de la Belgique ne nous appartient peut-être plus tout à fait ? » Oui, je crois, le sort de la Belgique appartient aussi à nos partenaires européens. S'ils sont bons, s'ils sont efficaces, s'ils sont unis, ce sera bon pour nous. S'ils sont désunis, s'ils sont désaccordés, s'ils sont incapables de concevoir de beaux projets à travers le monde, ce sera mauvais pour nous.

Q. - J'ai deux réflexions à vous soumettre. D'abord, on parlait de 25 et de 40 années, mais c'est 47 années, c'est en 1960 qu'on a refusé de faire le recensement linguistique à Bruxelles. Autre chose, ma femme a fait ses études avec une amie néerlandophone, avec laquelle nous sommes toujours en rapport. Il y a trente ans, elle nous disait déjà : « Tu sais, nous payons toujours pour les Wallons ». Alors, suite aux évènements (Charleroi...) de la gestion de la Wallonie - parce que je dirais que la gestion Wallonne a été une catastrophe - les Flamands savent retrousser leurs manches, mais les Wallons n'attendent que... Et c'est cela, je crois, qui fait la fureur du nord du pays. Tous les partis, à part quelques-uns, ont fait leur publicité électorale sur la question flamande. Vous voyez bien les résultats de ces partis-là contre ceux qui ont perdu les élections. Quand je travaillais, j'allais à Liège et en '58, il y avait des affaires dans le Borinage : la fermeture des mines. Et je disais aux amis Liégeois : tiens, vous ne bougez pas? Vous ne voyez pas ce qui se passe dans le Borinage? Savez-vous ce qu'ils m'ont répondu? « C'est triste, mais ce qu'ils ne font plus, nous le ferons! - Nom de Dieu, que je leur dis ainsi, autant me faire manger par un bon Flamand que de me faire manger par un mauvais Wallon!»

Oui, la gestion d'une région, la gestion d'un partie d'un pays, est toujours à faire et à refaire, toujours à améliorer. Il y a eu et il y a des lacunes du côté wallon; il y a et il y a eu des lacunes du côté bruxellois. Je constate qu'il y a aussi des lacunes du côté flamand. Lernout et Hauspie, tout le monde connaît. Madame Fientje Moerman, le dernier incident, le dernier avatar... Cela ne réjouit personne. Je crois que la bonne gouvernance et la bonne administration, sont requis de tous les responsables politiques, quels qu'ils soient, dans toutes les régions du pays. C'est aussi notre devoir, à nous Wallons, à nous Francophones, de montrer l'exemple en ce domaine.

L'autre question que vous évoquez, c'est-à-dire celle des « bassins » et des grandes villes, Charleroi, Liège, Mons, etc., me rappelle toujours le mot de Jules Destrée, au début du siècle dernier, qui disait : « La Wallonie est minée par le campanilisme, par l'esprit de clocher ». Tant que ce campanilisme est le reflet amusant, sympathique, d'un attachement au terroir, au lieu où je suis né, où j'habite, où je travaille, où j'ai mes loisirs... tout cela est fort bien. Mais moi, ce qui me tracasse, c'est quand cela se traduit en termes politiques. J'étais un jour allé faire une conférence à Verviers. Manifestement la conférence ne se passait pas bien, je me disais qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas. C'est le propre d'un professeur quand même, d'être attentif aux réactions de son public. Je m'arrête durant la conférence et je dis : « Mais enfin, mettons les choses au point : il y a combien de personnes qui vivent en Belgique ? ». On me répond unanimement : 10 millions. Combien de Wallons ? Et j'entends, encore dix ans après, une dame qui avec le délicieux accent de Verviers me répondre : « Cinq millions, n'est-ce pas, Monsieur le professeur ? » Cinq millions! Si nous étions cinq millions, alors là, les choses changeraient considérablement. Alors, je me suis efforcé de remettre un peu les choses au point. 10 millions de Belges, 1 million de Bruxellois, 3,3 millions de Wallons. Trois millions trois cent mille, face - à côté de, si vous n'aimez pas cet aspect trop agressif - à côté de six millions de Flamands... Et en plus de cela, si nous sommes divisés... Vous connaissez l'histoire des Horaces et des Curiaces... Voilà, nous sommes vus à tous les coups, excusez-moi de dire cela aussi simplement.

La cohésion, la cohérence des Francophones, doit être un mot d'ordre, au-delà de toutes les différences, de toutes les disparités et de toutes les sensibilités. Et c'est pour cela notamment que cette dualité - excusez-moi de mettre les pieds dans le plat - entre la Communauté Française et la Région Wallonne pèse lourdement sur les épaules, nous déforce dans une série de discussions, nous fait perdre un certain nombre de nos moyens. Supposons que j'habite à Ath. Je ne peux tout de même pas comprendre pourquoi, pour mon enfant, je dépends de la Communauté Française, comme pour tout ce qui est de l'enseignement et de la culture ; et que pour ce qui est de l'emploi et du placement, je dépends de la Région Wallonne. Alors que tout le monde sait bien que l'emploi et l'enseignement sont des problèmes qui sont liés et qu'il devrait y avoir des connections, des collaborations, des moyens financiers utilisés ensemble, des administrations et des services qui travaillent de façon coordonnée et qui coopèrent. Il y a trente-six formules institutionnelles, mais cela c'est l'accessoire, c'est le suivi de ce genre de préoccupation qui est important. L'objectif en tout cas doit être celui-là, ou bien nous sommes déforcés.

Excusez-moi de mettre encore les pieds dans le plat, mais quand je vois à Bruxelles qu'il y a une délégation de la Bavière, de la Catalogne, du Languedoc, qu'il y a des maisons, des implantations, des institutions, qui y travaillent. Pour le plaisir de Bruxelles ? Non. Pour être près de l'Union Européenne, près des sources de financement, pour avoir des dialogues structurels et institutionnalisés avec les institutions de l'Union Européenne. Et la Wallonie, où est-elle ? Cela pose tout de même problème, non ?

Q. - Monsieur le professeur, je vous remercie infiniment pour la clarté de votre exposé, j'espère qu'il va nous faire prendre conscience de la difficulté du moment. Ce que je veux vous citer, ce sont des faits vécus. Le premier remonte à 1940, j'avais 1 1/2 an, mon père a été fait prisonnier de guerre, tout simplement parce qu'après la capitulation, quand on a fait l'appel de son nom, il a répondu « oui ». Ceux qui ont répondu « ja » ont été libérés. C'est une première chose. La seconde remonte à janvier de cette année. J'étais avec une personne à l'ambassade de Belgique à Rome. On avait volé le portefeuille de cette personne et il fallait donc une nouvelle carte d'identité. Quand nous nous sommes présentés à l'ambassade, nous avons été très bien reçus mais au détour de la conversation j'ai remarqué que les documents qui se trouvaient à l'ambassade étaient tous rédigés en néerlandais, il n'y avait aucun document en français. Autre évènement : vers le mois de mars 2007, nous étions à l'exposition Georges Grard, dont le musée se trouve à Gijverinkhove, en Flandre. Il y a là une très belle exposition qui est permanente, et il y avait en boucle, sur la télévision, des explications sur la vie de Georges Grard. Explications qui étaient données par une francophone. Tout avait été traduit en néerlandais, mais rien en français. Nous nous sommes retrouvés à 17 h 50 à la cafeteria du musée Georges Grard, désirant prendre une boisson. Il nous fut répondu que le musée fermait à 18 h et que c'était impossible de nous servir. Par contre, plusieurs personnalités parlant le néerlandais ont été servies à partir de 18 h 10. Voilà des éléments qui me semblent révélateurs du climat actuel.

Je suis sensible au témoignage que vous apportez et s'il y a bien quelqu'un qui est sensible aux droits et libertés et notamment à la liberté de parler sa propre langue, c'est moi. Ce droit et cette liberté n'ont pas de limite territoriale, ne peuvent pas en avoir. Je crois être bien placé pour dire qu'en 1968, je l'ai rappelé tout à l'heure, j'ai été expulsé de Louvain tout simplement parce que je voulais continuer à enseigner en français dans un endroit qui était situé en région de langue néerlandaise. Cette

université vieille de cinq siècles et demi a dû quitter un coin du Brabant flamand pour rejoindre un coin du Brabant wallon. Dieu sait si je suis de ceux qui considèrent que la liberté d'enseignement, des cultes, d'expression, de manifestation, sont des libertés qui sont offertes à tous les hommes, de tous les temps et de tous les espaces, comme on disait au temps de la révolution française, et que par conséquent ces droits et libertés ne peuvent pas être limités à un coin particulier et pour certaines personnes déterminées.

Ce que je voudrais simplement ajouter, c'est que nous ne devons pas limiter notre regard sur la Belgique d'aujourd'hui et de demain à une perspective uniquement linguistique. C'est une tentation. Ceux qui ont regardé, par exemple, l'émission hier de Mise au point sur la RTBF, concernant le regard des journalistes étrangers qui suivent la crise politique en Belgique, tel le journaliste français, Monsieur Quatremer, ceux-ci voient les problèmes de la Belgique sous l'angle de « parler français ici ou parler français là-bas », à Rhodes-St-Genèse, à Droogenbos ou à Linkebeek. Cela, je pense que c'est une vision, je ne dis pas négligeable, mais une vision tout à fait réductrice du problème institutionnel qui est celui de notre pays. Nous ne parlons pas simplement de langue, nous parlons d'emploi, d'éducation, de culture, d'entreprises, de vie économique, de notre région. Et derrière les questions linguistiques et parfois à l'abri de cet argument linguistique, il y a beaucoup plus concrètement des intérêts économiques on parlait des transferts financiers tout à l'heure - qui sont en jeu et qui justifient parfois les attitudes auxquelles nous assistons, qui justifient aussi les crises et la durée des crises que nous vivons pour l'instant.

Je ne néglige pas l'aspect linguistique. J'ai vu tellement de débats où tout à coup l'aspect linguistique revenait à l'avant-plan, enflammait les esprits et rendait la discussion tout à fait irrationnelle. Je ne néglige pas cela, mais sachons tout de même qu'à côté il y a la vie économique et sociale de notre région qui est fondamentalement en jeu.

Intervention du ministre d'Etat Guy Spitaels. - Ath a été bien inspirée de faire venir Monsieur Delpérée. Je voudrais lui dire tout mon bonheur et celui de mes concitoyens aussi de l'avoir entendu. Formellement, l'exposé est un régal et ceux qui suivront les émissions en boucle de No Télé pourront retrouver et réfléchir, plus qu'à une simple audition, à ce que vous avez dit, cher collègue. Mais, par delà la forme, il y a une pensée que je trouve extrêmement politique et à laquelle, pour autant que cela puisse avoir la moindre importance, je me rallie entièrement.

Comment ne pas vous donner raison quand vous dites: « Je voudrais encore donner une chance au fédéralisme, essayer de l'amender, de lui donner une nouvelle silhouette, de le faire vivre »? Et puis cette chose qui est tellement vraie, lorsque vous parlez de la répartition de l'impôt des sociétés, l'ISoc, en disant : « De grâce, gagnons du temps ». Cela me rappelle l'époque où j'étais ministre-président et où je rencontrais en tout petit comité les patrons wallons qui me disaient : « Nous les fréquentons, ils sont plus redoutables que vous ne le pensez. Mais de grâce, faites le gros dos, gagnons du temps ». C'est le langage que je vous ai entendu tenir ce soir et comment vous donner tort, si on a des responsabilités politiques, ce qui est encore votre cas et qui n'est plus le mien ?

Je suis aussi séduit par votre exposé - parce qu'il n'y a pas que l'art de gouverner à court terme - qui a une pensée politique basée sur une analyse sociologique des forces qui traversent la société flamande. Vous êtes d'une lucidité qui me paraît très grande, voire redoutable, sans grande illusion, et vous ne vous identifiez à aucun des animaux que vous avez cités : ni le raton laveur, ni le crocodile, ni l'autruche. Combien c'est précieux d'entendre pareil langage décapant, pas du tout gnangnan, disant les choses comme elles risquent d'arriver.

Je voudrais vous dire, cher Monsieur Delpérée, moi qui vous connais peutêtre un peu mieux que la majorité de cette assemblée, que je trouve que votre témoignage est précieux à un double titre. Tout d'abord, vous êtes constant, ce qui est appréciable en politique. Il se trouve - nous l'avons évoqué un peu avant la séance - que j'ai connu votre père. Et j'aime cette lignée qui est fidèle à notre région et qui avant d'autres - le Rapport Delpérée, après le rapport Sauvy, c'est au début des années 60 - ... qui est fidèle à sa région. Et puis, je me souviens de vous et d'un collègue de l'université de Bruxelles, quand votre propre famille politique était dans l'opposition, et que vous cherchiez l'accès à un de mes successeurs pour lui dire très librement la manière dont vous voyiez monter les choses. Donc, vous êtes aussi fidèle.

Je crois avec vous qu'il y aura un gouvernement belge d'ici quelques semaines et tout indique que ce gouvernement sera un gouvernement orange-bleu. Mais, Monsieur Delpérée, vous êtes chef de groupe du cdH au Sénat, c'est-à-dire d'une des composantes de la très probable majorité de demain. Je trouve que si les Wallons ne veulent pas atterrir un jour cruellement dans la réalité, il importe d'entendre des langages comme le vôtre, avec cette responsabilité que vous avez ou que vous allez probablement avoir dans cette majorité. Mais cessons d'en faire - ce qui était le cœur de votre exposé de ce soir - une affaire partisane. Sinon, ce boomerang va nous revenir au visage : « J'avais raison parce que j'étais là ; tu avais tort parce que tu n'y étais pas... » Ce n'est pas cela le problème. Essayons, comme vous l'avez indiqué avec sagesse, de coudre quelque chose, parce que je crois avec vous qu'il faut essayer de gagner du temps. C'est ce que j'ai essayé de faire à l'époque, mais aujourd'hui ce sont d'autres. Et puis surtout, par-delà nos divergences partisanes, cette soirée devant un public plus large que la celui de la commune d'Ath, a contribué beaucoup, venant de vous et de votre autorité de constitutionaliste, à faire mûrir l'idée que nous devons, entre Wallons, nous serrer les coudes, parce que, en effet, demain sera plein d'inquiétudes.

Merci, Monsieur le ministre d'Etat, pour votre témoignage. Vous ne m'avez pas entendu prononcer le mot cdH ce soir, c'est vous qui l'utilisez. Quand je me suis retrouvé à la table de Val Duchesse parmi les négociateurs de l'orange bleue, puisque c'était une orange bleue qu'il fallait essayer de faire mûrir, lorsque nous avons essayé de faire valoir un certain nombre de préoccupations ou d'intérêts bien compris de nos régions, la Wallonie et Bruxelles, je n'avais pas le sentiment de parler au nom d'un parti ou d'un certain nombre d'électeurs, mais au nom des préoccupations de milliers d'hommes et de femmes, toutes opinions confondues, qui pouvaient

trouver indispensable qu'on exprime des sentiments de lucidité, de réalisme, de fidélité, de défense d'intérêts bien compris. Vous direz que cela n'est pas l'apanage d'une formation politique, d'un homme ou d'une femme politique.

En effet. Quand l'existence d'un Etat est en cause, quand les intérêts d'une région sont en cause, il faut essayer de dépasser les clivages entre les bassins industriels, entre les villes et les campagnes, entre la capitale et la province, entre les tendances politiques - qui montent et qui baissent selon les aléas du jeu électoral. Non, je crois que le jeu en vaut la chandelle et qu'il n'y a vraiment qu'une chose à faire à ce moment-là : être unis! C'est un peu notre devise, non?

## D.Bibliographie

#### La Constitution de 1830 à nos jours

Francis Delpérée, Racine, 2005, 235 pages, € 20.

Voici l'œuvre d'un sage et d'une intelligence qui, sans se prendre pour Churchill, promet encore bien des difficultés et des disputes entre Flamands et Wallons. Mais qui analyse aussi avec une finesse impressionnante la complexité de la maison belge. L'auteur a voulu ici faire œuvre pédagogique, synthétique et démocratique.

Pédagogique d'abord. Pour le jeune électeur comme pour le citoyen moyen. « La Belgique est complexe mais elle est compréhensible », dit l'auteur, avant de citer le système électoral italien, la saisine du tribunal constitutionnel espagnol, le régime de financement des cultes au Royaume-Uni. Réalités d'une complexité effroyable! Non, la Belgique n'est pas plus compliquée qu'ailleurs. Synthétique ensuite. Evitant de nover le citoyen dans un fatras d'informations inutiles, l'ouvrage veut expliquer clairement - sans dissertation sur l'écume de la mer - toutes les grandes questions institutionnelles que l'Etat belge a résolues en 175 ans. Démocratique enfin. Pour Francis Delpérée « il est urgent de réconcilier le citoyen et le pouvoir ». La Constitution peut être un bon catalyseur. « Les valeurs qu'elle exprime, les droits qu'elle consacre, les institutions qu'elle établit, peuvent être des sujets de discussion importants. Ils peuvent cristalliser le débat politique autour de quelques problèmes que nous avons identifiés, par exemple celui de la rationalisation du parlementarisme. » Qu'est-ce que la démocratie et la démocratie parlementaire ? interroge le professeur. « C'est la culture du débat. Le dialogue permanent entre les citoyens et les gouvernants », répond-il. Puissent ces débats entre les gouvernants et les citoyens être, comme le souhaite le sénateur, éclairés, ordonnés, instruits. Ce livre d'un des meilleurs constitutionalistes belges peut y aider.

Un livre à lire absolument si l'on veut comprendre les enjeux du divorce belge ou de son évolution positive.

#### Carnet de Campagne

Francis Delpérée, Editions Racine, 2004, 222 pages, € 20.

De lecture plus aisée et moins académique que La Constitution de 1830 à nos jours, Carnet de Campagne se lit comme un roman passionnant, même s'il se veut essai politique. C'est un récit imagé et engagé des péripéties qui ont marqué la campagne des élections législatives de 2003. Chronique de campagne électorale donc, le livre est aussi une galerie de portraits d'acteurs de la scène politique, une réflexion sur le fonctionnement du système institutionnel belge, un regard sur le processus électoral et ses coulisses, une analyse des médias et de l'influence des agences de communication. La fonction du roi, le rôle du Sénat, les tâches du Conseil d'Etat, l'action de la Cour d'arbitrage, les lacunes du contentieux électoral... Autant de questions qui y sont intelligemment abordées, sans que vous n'ayez jamais osé le demander.

La Constitution de 1830 à nos jours et Carnet de Campagne se complètent merveilleusement. A lire si vous voulez comprendre ce qui ce passe aujourd'hui dans notre pays. Si vous ne vous intéressez pas à la politique, tant pis pour vous, elle continuera à s'occuper de vous, même en Belgique déchirée.